



SCANNED SOURCES ON THE WEB

The Foundation for Medieval Genealogy has a project to provide electronically scanned source materials from its library, as a resource for users and members.

Any suggestions of further suitable items will be welcome – email fmg@fmg.ac

Les Comtes d'Eu

by A. Legris

Published Eu, France (1908)

Language: French

LES COMTES D'EU



BRANCHE DE LA FAMILLE DUCALE

Pendant deux siècles, l'histoire d'Eu est intimement liée à celle de ses comtes.

La petite ville n'aura d'existence propre, elle n'acquerra le droit de s'administrer elle-même qu'en 1151, lors de la concession de la charte municipale par le comte Jean.

Jusque-là elle reste dans la main de ses comtes, et son nom n'apparaît dans l'histoire qu'à leur occasion. De temps à autre, ils manifestent autour d'eux leur générosité par des fondations pieuses : églises, monastères, maladreries. Plus souvent, mêlés aux guerres et aux entreprises des ducs normands, ils les accompagnent dans leurs expéditions ou attirent sous les murs d'Eu les armes d'un adversaire qui, parfois, est le duc lui-même.

GODEFROY.— Les deux fils que Richard I^{er} avait eus d'une concubine, Godefroy

Guillaume, possédèrent successivement le comté d'Eu.

Soit maintien d'une coutume danoise attestée par Guillaume de Jumièges, en vertu de laquelle le père laissait aux cadets le soin de se constituer à eux-mêmes leur propre domaine, soit que Guillaume, le second fils, eût été trop jeune pour recevoir encore quelque apanage, le duc Richard n'avait doté que l'aîné, Godefroy.

Il lui donna le comté d'Eu, qu'il venait de créer à même du Talou, et peu après le comté de Brionne.

Lorsque Godefroy mourut, il laissait un fils, Gislebert ; mais celui-ci n'eut en partage que le comté de Brionne. Richard II, fils de Richard I^{er}, disposa du comté d'Eu en faveur de Guillaume, son frère naturel, à la suite d'événements qui auraient pu attirer à ce dernier un autre sort.

GUILLAUME I^{er}. — A l'avènement de Richard II, Guillaume avait reçu en apanage le comté d'Hiesmes, situé au diocèse de Sées, dans la région où la rivière de Dives prend sa source. Il en devait au duc l'hommage et le service féodal (1).

Si Richard avait pensé se l'attacher par là, il dut être bien déçu. Les débuts du nouveau duc avaient été pénibles. A la révolte du peuple malheureux, durement réprimée, succéda celle de seigneurs turbulents, désireux de s'affranchir de l'auto-

(1) « Ut inde exhiberet ei militiae statuta ». Guill. de Jum., l. V, c. III ; *Hist. des Gaules*, t. X, p. 185.

rité du duc et d'accroître leur domaine. Leurs conseils et leurs flatteries eurent facilement prise sur l'esprit ambitieux du jeune Guillaume. Comptant sur eux pour appuyer sa rébellion, Guillaume méprisa son suzerain et lui refusa le service de fidélité.

Le duc usa de longanimité envers son jeune frère. Il envoya des messagers lui porter ses reproches, puis ses sommations. Enfin, sur les conseils de son oncle, Raoul d'Ivry, il le fit saisir et enfermer à Rouen, dans la Vieille Tour.

La captivité de Guillaume dura cinq ans. Au bout de ce temps, la fidélité d'un de ses chevaliers lui procura le moyen de s'évader de prison. Guillaume attacha à une fenêtre élevée de la Tour une longue corde à l'aide de laquelle il descendit la nuit (1).

Pour avoir recouvré sa liberté, il ne s'en trouvait guère plus heureux. Il n'était personne qui consentit à le soustraire aux poursuites du duc. Les artisans de sa rébellion avaient été vaincus dans plusieurs combats ; la Normandie était en paix avec les pays voisins.

Réduit à errer dans les forêts, se cachant le jour, ne marchant que la nuit (2), Guil-

(1) Quant par conseil d'un chevalier
 Ki si ont fet appareillier
 Une corde ke il muça
 Par cele corde devala
 D'une feinestre fors issi
 È par la corde descendi.

A. Wace, v. 6, 146.

(2) « Li jour dormoit, la noit veillout ». Ibid,

laume comprit qu'il n'était de salut pour lui que dans la clémence de son frère Richard. Un jour que celui-ci chassait dans la forêt de Verney, près de Bayeux, il se présenta devant lui, se jeta à ses genoux et se remit à sa générosité.

Richard avait alors auprès de lui cet oncle Raoul qui avait fait arrêter le comte d'Hiesmes. Tous deux lui pardonnèrent, et dès lors, écrit Guillaume de Jumièges, Richard l'aima comme un frère très chéri. En effet, pour l'éloigner du milieu qui avait vu sa révolte, il lui donna le comté d'Eu, devenu vacant par la mort de leur frère Godefroy, puis il lui fit épouser une jeune fille belle, noble et riche, Lesceline, fille de Turquetil.

Du séjour du comte Guillaume à Eu, il n'est resté qu'un souvenir, celui de la fondation de la collégiale.

Il trouvait dans l'enceinte même de son château une petite église dédiée à Notre-Dame. Il voulut la doter richement. Suivant l'exemple qu'avait donné à Fécamp son père, Richard I^{er}, il créa pour la desservir un collège de chanoines auxquels il assigna des prébendes. La charte dans laquelle son arrière-petit-fils, Henri I^{er}, a énuméré les donations faites à la collégiale antérieurement à 1119, doit commencer par celles du fondateur.

Le comte Guillaume n'était plus (1) lors-

(1) Les chanoines de l'Abbaye inscrivirent dans leur obituaire le nom du comte Guillaume, « fundator hujus ecclesie », au 2 janvier. *Hist. des Gaulles*, t. XXIII, p. 449. — On a daté la prise de pos-

qu'on apprit la mort du duc Robert, parti en Terre-Sainte et décédé à Nicée, le 8 juillet 1035.

A son départ, le duc avait confié la tutelle de son jeune fils, Guillaume le Bâard, à son parent Gislebert, comte de Brionne, fils du premier comte d'Eu Godofroy. C'était, dit un historien, un homme habile et puissant, *callidus et fortis*.

Une fois le duc mort, Gislebert profita de l'autorité que lui conférait cette tutelle pour revendiquer le comté perdu à la mort de son père ; il prit désormais le titre de comte d'Eu. Une autre entreprise contre d'anciens adversaires, les Giroie de Montreuil l'Argillier, lui réussit moins. Ses ennemis le firent assassiner, un matin qu'il se promenait à cheval dans la campagne, avec un de ses partisans.

Le comté d'Eu revint alors à l'aîné des enfants de Guillaume. De son mariage avec Lesceline, il avait eu trois fils : Robert, Guillaume, dit Bufac, et Hugues. Robert devint comte d'Eu.

ROBERT. — La minorité de Guillaume le Bâtard fut une époque de troubles. Quand ils ne se sentaient plus maîtrisés par une main puissante, les seigneurs turbulents et avides faisaient la guerre à leurs voisins ou se coalisaient contre leur duc. A peine sorti de l'adolescence, Guillaume se

session du comté d'Eu par Guillaume à l'année 1002 et sa mort à l'année 1022. Le seul historien qui parle de lui est Guillaume de Jumièges (l. IV, c. XVIII ; l. V, c. III ; l. VII, c. II). Son récit reste trop vague pour autoriser une telle précision.